

CONSIGNES DE SECURITE

« Fiche présentation »

L'entreprise est responsable d'un accident si les règles de sécurité ne sont pas données correctement.

Le non-respect des règles mises en place peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.



Ce qu'il faut retenir :

- Respecter les notices et consignes d'utilisation des outils, appareils et machines.
- Utiliser tous les moyens à disposition pour préserver sa sécurité et celle des autres.
- Garder les yeux ouverts sur ce qui peut représenter un risque.
- En cas de danger ou de risque, prévenir immédiatement l'employeur.
- S'assurer que les protections sont en bon état de marche.